

“Pour L’Avenir, l’option IPM est la plus réaliste”

■ Le président du Parlement wallon, André Antoine (CDH), veut entendre les dirigeants de Publifin en commission.

Il est remonté, le président du Parlement wallon. André Antoine (CDH) précise d’entrée de jeu qu’il est temps que Publifin respecte le Parlement wallon. “J’ai obtenu du bureau élargi, mercredi, d’exiger de l’intercommunale la transmission de deux rapports manquants.” Selon les conclusions de la commission d’enquête, Publifin est tenue de transmettre au Parlement wallon et à la ministre de tutelle, des rapports trimestriels. Publifin s’est acquittée de cette obligation, uniquement à l’égard de la ministre, considérant que c’était à elle de déterminer si les informations sensibles pour le groupe devaient être transmises aux députés. Pour André Antoine et l’ensemble du bureau, cette manière de faire doit cesser.

Le bureau a aussi décidé d’entendre les responsables de Publifin – au mois de décembre en commission des pouvoirs locaux – sur cette question ainsi que sur la gouvernance (la mise à l’écart des dirigeants pointés par la commission d’enquête) et le périmètre des activités du groupe.

Dans la foulée de ces deux décisions officielles, le président du Parlement wallon va plus loin mais à titre plus personnel. Sur le futur des éditions de *L’Avenir*, il considère que “la perspective d’un rachat des éditions de *L’Avenir* par IPM (NdLR : qui édite *La Libre* et *La DH*), comme présenté par le CEO d’IPM, François le Hodey, bien que repoussée dans un premier temps par Nethys, me semble aujourd’hui, dans l’attente de la présentation éventuelle d’un projet de coopérative, l’option la plus réa-

liste. En effet, elle permettrait un équilibrage des forces en présence sur la scène médiatique wallonne, mais également de répondre rapidement à l’urgence d’une réponse sociale et stratégique”.

André Antoine ne rejette donc pas a priori la proposition de l’AJP (association des journalistes professionnels) qui souhaite mettre en place une société coopérative et participative (Scop) qui associerait capitaux publics et privés. “Cette solution nécessite néanmoins un portage public via la SRIW dont la durée serait à définir. Afin de pouvoir envisager de façon sérieuse cette piste, j’invite les journalistes à présenter, dans un délai d’un mois, un plan stratégique et financier complet et détaillé qui puisse répondre aux enjeux à court terme et donner toutes les garanties de survie nécessaires à long terme.”

“Le fait qu’un gouvernement prenne la main sur un groupe de presse est problématique”

André Antoine (CDH)
Président du Parlement wallon.

Le problème du portage temporaire

Sur la solution du portage temporaire, André Antoine fait quand même part d’un certain scepticisme. “À cinq mois des élections, le fait qu’un gouvernement

prenne la main sur un groupe de presse reste, pour moi, problématique.”

André Antoine en appelle encore aux 76 communes qui sont actionnaires de l’intercommunale. Il souhaite, qu’à l’instar de celle de Huy et de Wanze, où le bourgmestre Christophe Lacroix (PS) a soutenu, après amendements, une motion d’Écolo visant à demander la sortie de *L’Avenir* de Nethys/Publifin, les autres communes se prononcent. Avec comme échéance, l’assemblée générale de Publifin qui aura lieu le 30 novembre.

Enfin, si rien de tout cela ne devait fonctionner, André Antoine estime encore que le gouvernement wallon, via son décret du 29 mars 2018, peut exercer un réel pouvoir de tutelle sur Publifin et prendre les mesures qui s’imposent.

Stéphane Tassin